

Le Canard Mannevillais



Août 2021



RENTREE SCOLAIRE 2021 AU SIVOS DE GUEUTTEVILLE LES GRES

ACHAT DES TICKETS DE CANTINE : des permanences auront lieu le **jeudi 26 août de 17 h à 19 h** et le **lundi 30 août de 8 h 30 à 9 h 30** à la cantine scolaire (☎ 07.80.49.95.97) - Le ticket de cantine passe de 2,80€ à 3€ cette année suite à une hausse du tarif du fournisseur de repas. 60% du montant du repas est pris en charge par le SIVOS.

(Rappel : tout enfant inscrit la veille avant 10 h à la cantine doit présenter un ticket pour prendre son repas)



TRANSPORT SCOLAIRES

	Matin	A.M.		Midi	Soir
MANNEVILLE-ES-PLAINS / Rue de l'Orme	8h12	12h58	Départ de l'école	11h55	16h35
MANNEVILLE-ES-PLAINS / Mairie	8h15	13h01	MANNEVILLE-ES-PLAINS / Rue de l'Orme	12h00	16h38
Arrivée à l'école	8h45	13h25	MANNEVILLE-ES-PLAINS / Mairie	12h03	16h42

L'ensemble des arrêts et de leurs horaires sont disponibles sur le site de la commune en cliquant sur la rubrique « Notre Commune » puis sur la section « L'école rurale » ou directement en saisissant l'adresse courte bit.ly/2WinOpU

TRI DES DECHETS



DEFENSE DE DEPOSER DES DECHETS HORS DES POUBELLES

Le tri des déchets dans les points d'apports volontaires (PAV) se situe comme vous le savez sur le parking de l'église. 3 conteneurs sont à notre disposition et deux ramassages par semaine sont effectués par la Communauté de Communes.

Nous rappelons aussi que 3 déchetteries existent sur le territoire communal, Saint Valery en Caux, Cany-Barville et Brametot, qui sont ouvertes en alternance tous les jours sauf le dimanche. Cette année, plus que les autres nous déplorons beaucoup d'incivilités auprès des PAV, les personnes déposent leurs déchets de toute nature au pied des conteneurs en ayant la flemme d'effectuer le tri.

Certains jours les bacs sont pleins, mais nous faisons le nécessaire auprès de la CCCA pour qu'ils soient vidés rapidement, et dans ce cas merci de revenir et ne pas déposer vos déchets au sol. Même si nous avons le passage de personnes extérieures, les déchets que nous avons pu identifier proviennent d'habitants de notre commune. Un courrier d'avertissement leur a été adressé en précisant qu'ils encourrent une amende de 135 à 1500 €.

Nous espérons ne pas être amenés à appliquer ces amendes ni à installer une caméra comme certaines communes l'ont déjà fait.

Nous comptons sur vous pour que ce lieu reste propre et que ce ne soit pas notre employé communal qui soit obligé de le nettoyer.

ATTENTION AUX JEUNES PRATIQUANTS DE VELO, TROTTINETTE, SKATE BOARD... !



Cet été malgré une météo maussade, de nombreux enfants ont remis un peu de vie dans la commune en sortant en vélos, trottinette, rollers ou skate-board.

Cela fait plaisir de les voir, mais nous avons dû intervenir à plusieurs reprises non pas pour les réprimander, mais pour leur demander de faire très attention et de respecter le code de la route, c'est-à-dire rouler à droite et non pas à gauche ou au milieu de la chaussée et

surtout s'arrêter aux intersections. Il y a beaucoup de circulation dans les rues de notre commune et nous, comme vous parents ou grands-parents ne souhaitons que nos enfants ou petits enfants soient victimes d'un accident. Nous vous remercions par avance de leur rappeler ces quelques règles.

Nous allons nous renseigner pour organiser une session de sensibilisation lors des prochaines vacances scolaires.

REMISE DE RÉCOMPENSES AUX JEUNES DIPLÔMÉS (ÉES) ET COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année à nouveau la Commission Animation a décidé de mettre à l'honneur tous les jeunes diplômés (ées) ainsi que les élèves rentrant en 6ème en leur remettant une récompense. Cette sympathique manifestation aura lieu le **11 novembre à 12h00 à la Mairie** après la cérémonie de commémoration au monument aux morts de 11h30.

Merci de vous inscrire en Mairie avant le 6 novembre.

FETE DU VILLAGE

Cette année en fonction des conditions sanitaires et des règles en vigueur, il était difficile à Serge, président du comité des fêtes et à son équipe de prévoir l'organisation de la fête communale. Mais après avoir demandé toutes les autorisations nécessaires, une partie des activités a pu avoir lieu pour le plus grand bonheur des habitants et des visiteurs.

Le samedi 7 août, la messe s'est tenue à 18h30 avec un nombre important de fidèles, c'était aussi la réouverture de l'église après plusieurs mois de travaux. Dès le lendemain matin, l'équipe accueillait les exposants de la foire à tout qui prenaient place autour de la mare. A 11h00, une gerbe a été déposée



au monument aux morts. Par chance le beau temps était de la partie et a permis à toutes et tous de passer une excellente journée, avec restauration et buvette. Les plus jeunes pouvaient aussi faire une balade dans la commune, à dos de poney grâce à Mickaël du centre équestre.

En fin de journée, des lampions étaient distribués aux enfants pour le traditionnel défilé qui se terminait par un magnifique feu d'artifice sur la mare. Un grand remerciement à tous les membres du comité qui ont œuvré tout ce week-end pour mettre de l'animation dans notre commune et pouvoir enfin revivre des moments de convivialité.

BRAVO et MERCI !

MERCI A NOS BÉNÉVOLES !

Depuis 2 années maintenant des bénévoles de la commune dont certains élus, se réunissent tous les mardis matins au bâtiment communal de 9h à 12h. Certains sont bricoleurs, d'autres moins, mais ils sont tous volontaires pour réaliser des petits travaux pour l'entretien de notre commune. Cette année, ils sont intervenus dans l'église avant et après les gros travaux de peinture, sur le démontage du garage de l'ancien presbytère, nettoyage des berges de la mare, désherbage et réfection des massifs ... Vous-mêmes, vous avez un peu de dispo, êtes bricoleur ou pas, n'hésitez pas à les rejoindre dans une ambiance très conviviale, et pour cela contacter Serge au 06 31 40 50 45.



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Depuis le début de la crise sanitaire, notre salle des fêtes a été fermée au public et aux associations. A ce jour l'ouverture a été validée en respectant certaines règles. En effet l'organisateur de manifestations privées ou le président de l'association est le **SEUL RESPONSABLE** des personnes qui vont rentrer dans la salle.

Ils doivent donc vérifier le pass-sanitaire et renseigner le registre à disposition. Pour cela toutes les informations ont été rajoutées dans les contrats de location ou les conventions. Pour toute demande de location, ces règles vous seront rappelées.

FORMATION SECOURISME

Nous vous rappelons qu'une session de formation initiale de secourisme, à partir de l'âge de 10 ans, d'une durée d'une journée, aura lieu d'ici la fin d'année (un samedi). Il reste encore quelques places disponibles. La commune prend en charge 50% du coût de cette formation, soit 22,50€ à charge du participant. Vous inscrire en mairie.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

La Communauté de communes nous informe que la société Eaux de Normandie procédera à la relève des compteurs d'eau du **01 au 05 octobre 2021**. Tous les agents sont munis d'une carte professionnelle.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La Commission Animation est très heureuse de vous annoncer qu'elle participe cette année à nouveau aux Journées Européennes du Patrimoine (JEP). Une visite guidée et commentée sur l'histoire et le patrimoine communal vous est proposée le **dimanche 19 septembre de 9h00 à 12h00**. Vous serez accueillis dans les locaux de la Mairie pour ensuite partir pour une balade à la découverte de notre village cauchois.

**LA SITUATION SANITAIRE EST ENCORE PRÉOCCUPANTE,
MALGRÉ L'ASSOUPLISSEMENT DES RÈGLES
CONTINUEZ À PRENDRE SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES !**

Vous voulez en savoir davantage ?

Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre.

(Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'application QR Scanner ou depuis un Iphone ouvrir simplement l'appareil photo et cliquer sur la notification)



Directeur de la publication : **Gérard FOUCHÉ**

Rédigé et imprimé par la commission communication

Nous contacter : mairie-sg.manneville@wanadoo.fr

www.mairie-manneville-es-plains.fr